

C'est un départ !

C'EST LE 3 MARS DERNIER que la FMOQ, au nom de l'ensemble des médecins omnipraticiens québécois, a déposé ses demandes auprès des autorités gouvernementales en vue du renouvellement de l'Entente générale régissant nos conditions de travail. Outre la notion du « lui-même » et la nécessaire simplification des différentes ententes sectorielles gouvernant notre pratique médicale, voici quelques-unes des priorités à l'ordre du jour pour la Fédération dans le cadre des négociations qui devraient commencer incessamment :

- ramener à 20 % l'écart moyen de rémunération entre les médecins spécialistes et les médecins omnipraticiens ;
- offrir un financement adéquat aux cliniques médicales ;
- mettre en place des incitatifs importants pour favoriser la prise en charge et le suivi de patients ;
- faire en sorte que le médecin omnipraticien ayant des activités de prise en charge et de suivi, quel que soit son milieu de pratique, reçoive le soutien professionnel, technique et administratif dont il a besoin pour s'acquitter de sa tâche ;
- obtenir une reconnaissance du modèle unique de pratique des médecins omnipraticiens au Québec, en première et en deuxième ligne.

Le gouvernement a le devoir de tenir compte des propositions des médecins omnipraticiens. Avec deux millions de Québécois qui n'ont pas de médecin de famille, des urgences qui débordent, des étudiants en médecine qui boudent la médecine familiale et des omnipraticiens à bout de souffle sur le terrain, le *statu quo* n'est tout simplement plus une option. Espérons que le gouvernement le comprendra enfin, car il en va de l'avenir de la médecine familiale et de l'accès à des soins de première ligne de qualité pour nos concitoyens. Chose certaine, nous prendrons tous les moyens dont nous disposons pour défendre nos propositions et pour convaincre le gouvernement d'agir vigoureusement afin d'améliorer les conditions de pratique des généralistes. Nous continuerons également à nous préoccuper de l'équité entre les



Photo: Emmanuèle Garnier

différents modes de rémunération qui s'appliquent à nos membres.

L'appui de la population

Les Québécois désirent avoir accès à un médecin de famille et sont bien conscients de l'environnement difficile dans lequel doivent évoluer les omnipraticiens. Dans ce contexte, les résultats obtenus dans le cadre d'un sondage mené par Léger Marketing en février dernier auprès de 1000 Québécois, quant à leurs perceptions de certains enjeux liés à la médecine familiale, pourraient ne paraître guère surprenants. Il est important toutefois de noter que le degré de limpidité de ces résultats, dont vous trouvez un résumé élaboré en page 19 de la revue, montre bien que les omnipraticiens et les Québécois ont la même opinion à l'égard de l'offre actuelle de soins de première ligne au Québec.

Pour ne citer que deux éléments du sondage, nous pouvons noter que 89 % des répondants jugent essentiel que le gouvernement du Québec offre une rémunération concurrentielle aux généralistes afin d'assurer la relève en médecine familiale et que les deux tiers des répondants (66 %) croient que la diminution de l'écart salarial entre les médecins de famille et les spécialistes doit constituer une priorité dans le domaine de la santé.

Les états d'âme des Québécois correspondent donc pas mal à ceux des omnipraticiens. La population désire de toute évidence que le gouvernement donne un coup de barre et pose des gestes concrets pour améliorer l'accès aux soins de première ligne et rendre la médecine familiale plus attrayante. Le gouvernement ne peut ignorer longtemps l'opinion populaire et les demandes légitimes des généralistes. Dans le cadre des négociations pour le renouvellement de notre Entente générale, la FMOQ lui fera des propositions audacieuses et constructives qu'il n'aura pas le droit de laisser passer.

Le président,

Dr Louis Godin

Le 17 mars 2010